

Salle des FETES ARANDON

Place communale

TARIFS DE LOCATION 2018

Capacité de la salle : 90 personnes assises



	Associations et particuliers d'ARANDON-PASSINS	Associations et particuliers hors commune
Week-end	210,00 €	480,00 €
Caution	500,00 €	500,00 €
	Pour les entreprises d'ARANDON-PASSINS	Pour les entreprises hors commune
A la journée	100,00 €	250,00 €
Réveillon de la Saint-Sylvestre 450,00 €		

Gratuité d'une manifestation par an aux associations de la commune ARANDON-PASSINS

En cas de paiement en espèces, le règlement devra se faire directement à la trésorerie de Morestel qui délivrera un reçu à présenter au moment de la remise des clefs.

Attention, la Trésorerie de Morestel n'accepte plus les règlements en espèces au-delà de 300€

Pour toute demande de renseignement et réservation

Contactez Mme BLANC (responsable)

Permanence : les lundis et vendredis

de 8h30 à 10h00 au 04 74 80 80 87

ou contactez la mairie d'Arandon

au 04 74 80 80 87 / fax : 04 74 80 83 40

Email : mairie.arandon-passins@orange.fr